



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 31

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 21 Avril 2011

EDITO :

Le 5 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour adopter les comptes administratifs 2010 et voter le budget 2011. Nous vous détaillerons, comme chaque année, ces chiffres dans le bulletin du mois de juin.

Cette année sera l'occasion de réaliser une analyse de nos charges et notamment des coûts de fonctionnement et des consommations d'énergie des bâtiments communaux, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electrification des CÔTES D'ARMOR. Il s'agit là, également, d'anticiper les évolutions réglementaires.

Le conseil a également proposé, à partir de cette année, de réaliser le fauchage de l'ensemble des accotements et des pieds de talus sur les voies communales : cette décision a été prise pour éviter la pousse d'arbustes sur les talus et surtout dans les fossés non entretenus, et pour améliorer la visibilité sur nos routes.

Comme chaque année, notre objectif est de réaliser des économies ... pour faire face à de nouvelles dépenses, afin d'apporter un service le plus complet possible.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 19 Mars :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Curage bassin lagunage : choix de l'entreprise : Suite à la procédure d'appel d'offres, le C.M décide de retenir la proposition de l'entreprise SAUR VALBE pour un montant de 16 230,32 € et donne pouvoir à M. le Maire de signer le marché.

Autorisation signature achat parcelle C 850 : M. le Maire rappelle au C.M la délibération du 10 Avril 2010 où le C.M autorisait M. le Maire à intervenir auprès de la SAFER pour l'acquisition de la parcelle C 850 d'une superficie de 1,6330 ha. La SAFER informe que la promesse d'achat est acceptée et après délibération le C.M autorise M. le Maire à signer l'acte d'achat de cette dernière pour un montant de 8 955,25 € (frais de notaire en sus).

Cour Salle associative : M. le Maire rappelle au C.M la délibération du 10 Juillet 2010 où l'entreprise LE CLERC TP était retenue pour le goudronnage de la cour de la salle associative. L'entreprise est intervenue et n'a pas pu réaliser les travaux pour un cas de force majeure (terrain meuble). Le C.M décide de retenir le nouveau devis de l'entreprise LE CLERC TP et de diminuer la surface goudronnée en créant des espaces verts et autorise M. le Maire à signer le devis et à payer la facture correspondante.

PELE – MELE :

1 - Familles Rurales : Pour son Accueil de Loisirs cet été, l'AFR recherche des animateurs BAFA et stagiaires BAFA. Les CV sont à envoyer à Claudine Gombert, Présidente - Les Rouairies, 22250 Plumaugat. L'AFR est étonnée de n'avoir que 24 inscrits contrairement aux 67 enfants présents l'an dernier.

Les inscriptions sont définitives au 30 avril 2011 (versement de 50 € d'arrhes à l'inscription).

2 - Collecte des déchets : le SMICTOM rappelle que tous les foyers doivent être enquêtés.

Pour les personnes absentes lors de la visite des ambassadeurs du tri, un avis de passage a été déposé dans leurs boîtes aux lettres avec un numéro de téléphone vert à contacter. Ce numéro est accessible du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00, et le samedi de 10h00 à 15h00.

Les personnes concernées doivent contacter ce numéro avant le samedi 7 mai 2011.

3 - L'Association Costarmoricaïne d'Accompagnement et de Protection, l'UDAF, et l'APM organise une réunion publique en direction des tuteurs familiaux sur le thème des « droits, devoirs, obligations du tuteur et les grandes orientations de la réforme » et des « modalités de révisions de la mesure et protection de la personne ». Cette réunion aura lieu le **jeudi 12 mai** de 16h à 18h, à la salle Madeleine, à Merdrignac.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations en avril mai

24 Avril : Banquet des Classes

1^{er} Mai : Thé dansant CBA

5 Mai : Palet CBA

7 & 8 Mai : Fête communale: Le 7 mai : repas : jambon à l'os. Le 8 mai : vide grenier et course cycliste. Les deux jours : fête foraine.

8 Mai : Commémoration de l'armistice

Messes :

Dimanche 24 Avril 10 h 30

Dimanche 8 Mai 9 h 30

Dimanche 15 Mai 10 h 30 (Bénin)

Prochaine réunion de conseil : mardi 26 avril, à 20h30